

La Bourgogne championne de l'énergie nucléaire et charbonnière.

Ainsi la Bourgogne est à la fois « pôle de compétitivité » pour le nucléaire et s'apprête à ouvrir une mine associée une centrale charbonnière dans la Nièvre sur les sites de Cossaye et de Lucenay-lès-Aix. Peut-on sérieusement s'opposer à ce projet en période de chômage et de pénurie annoncée de ressources énergétiques primaires ? Peut-on également être favorable à cette ouverture en période de réchauffement climatique ? Alors que peut-on faire ?

Il ne fait pas de doute que si l'Humanité souhaite réellement prévenir le réchauffement climatique, elle n'a plus de temps à perdre pour organiser à grande échelle l'industrie de captation et séquestration du CO₂*. En effet, quelles que soient l'ampleur et la vitesse de la résurgence du nucléaire civil, l'électricité fossile, produite essentiellement à base de charbon, est promise à une croissance inquiétante sur au moins 20 ou 30 ans. Elle est actuellement responsable de 36 % de toutes les émissions de CO₂. Ces 36 %, comme les 23 % dus aux transports automobiles ne demandent qu'à croître, mais il faudra, d'une manière ou d'une autre, trouver le moyen de le capturer ou de le supprimer par le biais des nouvelles technologies de propulsion.

Il existe de très sérieuses présomptions sur la fiabilité, la sûreté et la pérennité du stockage géologique du CO₂. En effet dans le Vaucluse il existe de nombreux gisements de CO₂ parfaitement étanches de grande capacité, dont l'existence date de plusieurs millions d'années.

De toute façon actuellement l'augmentation annuelle de la consommation électrique en France est équivalente à une tranche nucléaire (≈1GW). Les énergies renouvelables ne sont pas capables de produire cette quantité et l'augmentation de la production ne peut être réalisée que par des centrales à flammes en attendant la mise en service de l'EPR. Des centrales à gaz sont en construction un peu partout en France. Pour une même quantité d'électricité, elles ne contribuent que 2 fois moins à la production de CO₂ qu'une centrale à charbon. Une mine à ciel ouvert et une centrale à charbon de 1 GW sont un danger pour l'environnement, les centrales à gaz également et présentent, dans un marché international en pleine mutation, un risque de difficulté d'approvisionnement évident. Donc oui au développement des sites de Cossaye et de Lucenay-lès Aix, mais avec captation et séquestration du CO₂. Si notre industrie à la capacité de développer cette technique un marché mondial s'ouvre devant elle.

* Les rejets de CO₂ sont captés à la sortie de la centrale et sont injectés dans des failles géologiques